

## "Le Parlement approuve sans enthousiasme le nouveau cadre financier 2007-2013 dans Bulletin Quotidien Europe (18 mai 2006)

**Légende:** Le 17 mai 2006, le Parlement européen approuve l'accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière qui décrit les modalités de mise en œuvre des perspectives financières 2007-2013. Le Bulletin Quotidien Europe expose le bilan chiffré du cadre financier 2007-2013 et rapporte les commentaires de certains députés et commissaires européens.

**Source:** Bulletin Quotidien Europe. 18.05.2006, n° 9194. Bruxelles: Agence Europe S.A.

**Copyright:** (c) Agence Europe S.A.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"le\\_parlement\\_approuve\\_sans\\_enthousiasme\\_le\\_nouveau\\_cadre\\_financier\\_2007\\_2013\\_dans\\_bulletin\\_quotidien\\_europe\\_18\\_mai\\_2006-fr-d0829376-14b9-46ef-88ae-52730e7c1a75.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## (EU) PE/Budget: Le Parlement approuve sans enthousiasme le nouveau cadre financier 2007-2013

Strasbourg, 17/05/2006 (Agence Europe) – Le Parlement européen a approuvé le 17 mai le texte du nouvel accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière, qui décrit les modalités de mise en œuvre des perspectives financières 2007-2013. En adoptant (440 oui, 190 non et 14 abstentions) le rapport de Reimer Böge (CDU), le PE a entériné le nouvel accord interinstitutionnel, y compris les derniers ajustements au cadre financier convenus le 4 avril avec le Conseil (4 milliards d'euros de plus par rapport aux conclusions du Sommet de décembre 2005). Les Verts et la GUE/NGL ont voté contre, de même que la plupart des socialistes français.

Après le feu vert du PE, l'accord interinstitutionnel a été signé par les trois institutions lors d'une courte cérémonie qui marque l'adoption du prochain cadre financier, dont les dépenses totales s'élèvent à 864.316 milliards d'euros en crédits d'engagement (1,048% du revenu national brut de l'UE) et à 820,780 milliards en crédits de paiement (1,00% du RNB). Ce compromis est certes beaucoup moins ambitieux que les propositions initiales de la Commission (992,7 milliards d'euros en crédits d'engagement, soit 1,20% du RNB) et du Parlement (973,3 milliards, soit 1,18% du RNB), mais toutes les institutions reconnaissent qu'il s'agit du meilleur compromis possible. La Présidence autrichienne a rappelé le peu de marge de manœuvre dont elle disposait après le succès obtenu dans la douleur au Conseil européen de décembre dernier.

Sur un total de 864,316 milliards en crédits d'engagement, le nouveau cadre financier prévoit - 74.098 milliards pour la "**Compétitivité pour la croissance et l'emploi**", dont 7,203 milliards pour les réseaux transeuropéens (+139% si on compare les chiffres du budget 2006 aux estimations pour 2013), 48,081 milliards pour le 7ème programme cadre de recherche (+75% selon la même comparaison), 6,752 milliards pour les programmes d'apprentissage tout au long de la vie (y compris Erasmus), ou encore 1,328 milliard pour démantèlement des installations nucléaires ; - 308.041 milliards pour la rubrique lb "**Cohésion pour la croissance et l'emploi**", dont 246,523 milliards de fonds structurels (+11% toujours en comparant les chiffres 2006 et 2013) et 61,518 milliards pour le Fonds de cohésion (+74%); - 371.344 milliards pour la rubrique 2 "**Préservation et gestion des ressources naturelles**", dont 293,105 milliards pour les aides directes agricoles et le soutien des marchés (une réduction de 7% en 2013, par rapport à 2006), 69,750 milliards pour le développement rural (-12%) ou encore 3,849 milliards pour la pêche (-12%); - 6.630 milliards pour la rubrique 3a "**Liberté, sécurité et justice**" (+163%) comprenant les programmes de gestion des flux migratoires, les droits fondamentaux et la justice, la sécurité... ; - 4.140 milliards pour la rubrique 3b "**Citoyenneté**" (+1%); - 49.463 milliards pour la rubrique 4 "**Actions extérieures**" (+29%); - 49.800 milliards pour la rubrique 5 "**Administration**" et 800 millions pour les compensations (rubrique 6).

Dans sa résolution, le PE approuve les résultats du trilogue du 4 avril tout en se disant conscient du fait qu'un "certain nombre de déficits subsistent", et qu'ils devraient être traités lors du réexamen de 2008-2009 et, dans la mesure du possible, des procédures budgétaires annuelles. Le PE souhaite une réforme d'urgence du système des ressources propres, pour éviter de nouvelles négociations pénibles dominées par les intérêts nationaux lors des prochaines perspectives financières.

Le rapporteur, Reimer Böge, a estimé que la force du PE dans cette négociation a été de ne pas raisonner selon le principe du « juste retour » (différence entre ce qu'un pays verse au budget et ce qu'il en reçoit). Selon lui, le PE a obtenu lors du trilogue des résultats importants permettant d'améliorer la position du Conseil européen de décembre 2005, à savoir: - plus de flexibilité pour réagir mieux et plus rapidement aux situations d'urgence (crise humanitaire, politique, ou catastrophes naturelles); - la préservation des prérogatives budgétaires et législatives du PE; - une amélioration de la qualité de l'exécution des financements (renforcement de la responsabilité des Etats membres dans les activités de gestion partagée) ; - l'intégration des principes de proportionnalité et de procédures conviviales dans le règlement financier révisé; - la participation du PE à la programmation financière et au financement de nouvelles agences; - la mise en place d'un mécanisme de cofinancement avec la BEI en vue de renforcer l'effet de levier des politiques communautaires. M. Böge a rappelé que le PE a obtenu une augmentation de quatre milliards d'euros pour certaines politiques prioritaires (RTE, apprentissage tout au long de la vie, recherche, agenda social, PME, coopération transfrontalière, Natura 2000...), ce qui lui permet de signer ce cadre financier,

même s'il n'a pas tout obtenu, "*loin de là*". Le rôle du PE dans le travail de révision en 2008-2009 a été respecté, mais M. Böge a stigmatisé le manque de crédits pour Galileo, le développement rural, Natura 2000. "*Le chantier n'est pas terminé*", a-t-il conclu. Sergio Sousa Pinto (PSE, portugais), rapporteur sur les aspects juridiques de l'accord interinstitutionnel, a souligné qu'il n'y avait pas d'obstacle juridique à l'adoption de ce texte et a confirmé la position du PE selon laquelle tous les cadres financiers à venir devront être établis pour une période de cinq ans coïncidant avec les mandats du PE et de la Commission.

Le Président du Conseil Ecofin, Karl-Heinz Grasser, a rappelé que ce genre d'accord n'est jamais facile à négocier, en particulier parce que le PE est désormais une institution qui a pris de l'assurance et veut faire entendre sa voix. Selon lui, ce compromis est équitable et équilibré, et prouve la capacité de l'UE d'augmenter les crédits pour des programmes comme les RTE, l'éducation et la recherche. La Commissaire responsable du budget, Dalia Grybauskaitė, a déclaré que cet accord "*ne reflète pas les ambitions initiales*" mais est le meilleur compromis possible dans le contexte actuel. "*Nous avons un cadre financier clair pour le développement de l'UE au cours des sept prochaines années*" et les nouveaux Etats membres pourront participer de plein droit à toutes les politiques communautaires, s'est-elle félicitée, en rappelant que la programmation pluriannuelle est relancée et une nouvelle génération de programmes pourra commencer dès 2007. La semaine prochaine, la Commission présentera un ensemble de propositions révisées tenant compte de l'accord interinstitutionnel, ce qui devrait permettre de boucler le processus législatif et faire démarrer "en douceur" les programmes dès le début 2007.

Au nom de la commission du développement, Glenys Kinnock a critiqué la diminution (de 20,4%) décidée par le Sommet par rapport à la proposition de la Commission pour la rubrique des actions extérieures et estimé que l'UE n'aura pas de ressources financières suffisantes pour remplir son rôle d'acteur dans la lutte contre la pauvreté. Karl von Wogau, pour la commission des Affaires étrangères, a notamment souhaité plus de ressources pour la recherche dans le domaine de la sécurité. Jan Mulder, au nom de la commission du contrôle budgétaire, a noté le renforcement des contrôles et de la certification des dépenses, mais s'est inquiété de la modulation obligatoire pour les dépenses agricoles (réduction des aides directes et des soutiens au marché et transfert des fonds économisés vers la politique de développement rural), qui risque, selon lui, de "*miner la Politique agricole commune*". Constanze Angela Krehl, pour la commission régionale, s'est élevée contre la réduction de 40 milliards d'euros des dépenses pour la politique de cohésion, mais a demandé de soutenir cet accord malgré ses imperfections. Bernadette Bourzai (commission de l'agriculture) a exprimé son insatisfaction, en rappelant que sur les 4 milliards d'argent frais obtenus par le PE pour améliorer le compromis du Conseil européen, la rubrique 2 (préservation et gestion des ressources naturelles) a été augmentée de 100 millions seulement pour "Life +" et Natura 2000. Elle a aussi critiqué la réduction de 20 milliards dans l'enveloppe pour le développement rural, une réduction qui, dit-elle, se traduit par une chute de 35%, par rapport aux crédits alloués en 2000-2006 à l'UE15. Elle a rejeté la possibilité pour les Etats membres de prélever jusqu'à 20% de modulation supplémentaire pour le développement rural, qui posera, selon elle, de graves problèmes techniques et provoquera des distorsions de concurrence. "*Pour moi, c'est le début d'une renationalisation de la PAC, et je voterai contre cet accord*", a-t-elle conclu. Rosa Miguélez Ramos, pour la commission de la pêche, a été aussi très critique : la dotation du Fonds européen pour la pêche est insuffisante, car elle suppose une réduction de 22% par rapport aux chiffres voulus par le PE. L'accord constitue toutefois le minimum qui nous permet de l'approuver, a conclu Mme Miguélez Ramos. Le rapporteur de la commission culture et éducation, Ruth Hieronymi, a salué les améliorations obtenues pour l'apprentissage tout au long de la vie : l'accord final permettra, par exemple, de porter de 170.000 à 185.000 les bourses de mobilité destinées aux étudiants Erasmus, alors que les réductions décidées au Sommet les auraient réduites à 140.000. Au nom de la commission des libertés, Gérard Deprez, s'est montré particulièrement satisfait de l'augmentation de 167% des crédits pour la création d'un espace de liberté, sécurité et de justice.

"*Dans les circonstances actuelles, c'était le seul compromis possible*", a dit, au nom du PPE-DE, Jean-Luc Dehaene, même si les crédits sont insuffisants. "*C'est pourquoi la clause de révision du budget et la flexibilité budgétaire étaient indispensables*", a-t-il déclaré, en demandant de réformer en profondeur le système des ressources propres "qui a atteint ses limites". Ralf Walter, pour le groupe socialiste, a salué les améliorations apportées au cadre financier par le PE, en particulier sur la révision du règlement financier et le renforcement des contrôles dans les Etats membres. "*Ce résultat ne répond pas aux souhaits de tous (...), mais nous reviendrons à la charge*" dans les prochaines années, notamment sur les ressources propres, le

financement de la PAC, ou i Galileo, a-t-il promis. *"Ce n'est pas le compromis dont j'avais rêvé, mais je le soutiens de tout mon cœur en demandant à mes collègues défaire de même"*, a-t-il ajouté. Au nom du groupe ALDE, Anne Elisabeth Jensen a salué l'accord et les améliorations qui y ont été apportées par le PE, notamment pour la recherche, la formation, les transports et le soutien aux régions les plus pauvres, en déclarant : *"Je recommande le oui à cet accord"*. *"Ce compromis est mauvais et je vote contre"*, a lancé en revanche, au nom des Verts/ALE, Helga Trüpel. Elle a surtout critiqué l'attitude du Conseil, arc-bouté sur l'exigence de ne pas dépasser un volume total de dépenses de 1 % du RNB, et la structure conservatrice de ce budget. Esko Seppänen pour la GUE/NGL a indiqué lui aussi que son groupe était contre ce nouveau cadre financier, pour de multiples raisons (budget pas assez ambitieux, attitude coupable du Conseil et de la Commission...).